

Collectivité : GARGAS

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

travaux de mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) et de réhabilitation de l'hôtel d

Envoyé en préfecture le 05/01/2026

Reçu en préfecture le 05/01/2026

Publié le 05/01/2026

ID : 084-218400471-20251222-2025122281A-DE

Coût estimatif de l'opération

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	JOUVAL	39 861,25 €		
Mission SPS		2 550,00 €		
Mission CT Contrôle Technique		4 950,00 €		
Etudes complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
BET Structure / Ingénierie		1 900,00 €		
Diagnostics		3 120,00 €		
Autres		1 255,00 €		
Sous-total MOE/Etudes		53 636,25 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Lot gros-œuvre et sous-œuvre	SABA	186 050,03 €		
Lot menuiseries	FAUCHERON	96 994,53 €		
Lot électricité - sécurité incendie	BATI SOL RENOVATION	56 963,83 €		
Lot peinture - revêtement sol souple	FERNANDEZ	44 971,68 €		
Lot ascenseur	ALL ACCESS	32 849,60 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		417 829,67 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		471 465,92 €	0,00 €	0,00 €

Montant prévisionnel HT de la dépense subventionnable = montant de la dépense plafonnée le cas échéant

- jusqu'à 600 000 € : les dépenses ne sont pas plafonnées
- entre 600 000 € et 1 000 000 € : dépenses plafonnées à 600 000 €
- supérieur à 1 000 000 € : dépenses plafonnées à 1 000 000 €

INSCRIRE CI APRÈS LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE
(si inférieure à 600 000 €, reporter ici le montant de la dépense prévisionnelle)

Montant

471 465,92 €

Ressources prévisionnelles de l'opération

Financements	Dépense subventionnable	Montant réel de la subvention	Montant équivalent (HT)	Taux
Fonds européens			0,00 €	0,00%
DETR	471 465,92 €	165 013,07 €	165 013,07 €	35,00%
DSIL			0,00 €	0,00%
FNADT			0,00 €	0,00%
Autres aide État			0,00 €	0,00%
Conseil régional			0,00 €	0,00%
Conseil départemental			0,00 €	0,00%
EPCI			0,00 €	0,00%
Autre collectivité			0,00 €	0,00%
à préciser			0,00 €	0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		165 013,07 €	35,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité			306 452,85 €	
	Participation du maître d'ouvrage		306 452,85 €	65,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			471 465,92 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé

Fait à : Gargas

Le :

Signature (nom et qualité) et cachet

Le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER

